
ORDRE du JOUR

Conseil communautaire

du 30 JUIN 2022

- I - TOURISME - rapporteur : Monsieur LIEVRE

- 1.1. Approbation de la demande de classement de l'Office du tourisme Villefranche Beaujolais Saône en catégorie II

- II - AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE, HABITAT, MOBILITÉS - rapporteur : Monsieur de LONGEVIALLE

- 2.1. Approbation du règlement des aides à l'amélioration de l'habitat privé pour les ménages modestes dans le cadre du Programme d'Intérêt Général
- 2.2. Approbation de la modification n°3 du PLU applicable sur la commune de Denicé
- 2.3. Approbation de la modification n°2 du PLU applicable sur la commune de Cogny
- 2.4. Approbation de la modification n°4 du PLU applicable aux communes d'Arnas, Gleizé, Limas et Villefranche-sur-Saône
- 2.5. Approbation de la modification n°2 du PLU applicable sur la commune de Rivolet
- 2.6. Approbation de la modification n°3 du PLU applicable sur la commune de Saint-Julien
- 2.7. Approbation de la modification n°1 du PLU applicable sur la commune de Ville-sur-Jarnioux
- 2.8. Approbation de la modification n°3 du PLU applicable sur la commune de Lacenas
- 2.9. Approbation de la modification n°3 du PLU applicable sur la commune de Saint-Etienne-des-Oullières
- 2.10. Approbation de la modification n°6 du PLU applicable sur la commune de Blacé
- 2.11. Approbation de la modification n°2 du PLU applicable sur la commune de Jassans-Riottier
- 2.12. Abrogation de l'article 2.12 du règlement du PLU applicable sur les communes d'Arnas, Gleizé, Limas et Villefranche-sur-Saône
- 2.13. Avis sur les projets de périmètres délimités des abords à Jassans-Riottier suite à l'enquête publique
- 2.14. Lancement de la consultation des communes et de l'Etat sur le Plan Partenarial de Gestion de la Demande de logement social et d'Information des Demandeurs

- III - DÉVELOPPEMENT DURABLE, TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, ENVIRONNEMENT - rapporteur : Monsieur ROMANET-CHANCRIN

- 3.1. Mise en place d'un dispositif d'aides financières pour les particuliers qui engagent des travaux de rénovation énergétique de leur logement

- IV - EAU ET ASSAINISSEMENT, GEMAPI ET RIVIERES - rapporteur : Monsieur DUMONTET

- 4.1. Application du Règlement d'Assainissement Collectif au système de Blacé et amendement du chapitre relatif à la gestion des eaux pluviales

**- V - SERVICES A LA POPULATION, PETITE ENFANCE, ACCES AUX SOINS -
rapporteur : Madame CHEVALIER**

- 5.1. Délégation de service public pour la gestion du centre funéraire crématorium - rapport d'activité 2021

- VI - COHÉSION SOCIALE, POLITIQUE DE LA VILLE - rapporteur : Madame BAUDU-LAMARQUE

- 6.1. Autorisation de verser des subventions à des associations dans le cadre du Fonds de Développement Local (FDL)

- VII - SPORT - rapporteur : Monsieur JAMBON

- 7.1. Délégation de service public pour la gestion du centre aquatique le Nautile - rapport d'activité 2021

- VIII - FINANCES - rapporteur : Monsieur DUTHEL

- 8.1. Concession d'aménagement-ZAC Epinay - Approbation du Compte rendu annuel à la Collectivité locale 2021
8.2. Avenant n°7 au traité de concession de la ZAC du Parc d'activités d'Epinay à Gleizé
8.3. Concession d'aménagement-ZAC Beau Parc - Approbation du Compte rendu annuel à la Collectivité locale 2021
8.4. Avenant n°3 au traité de concession de la ZAC Ile Porte-Beau Parc

- IX - RESSOURCES HUMAINES - rapporteur : Monsieur DUTHEL

- 9.1. Fixation du nombre de représentants du personnel au Comité social - maintien de la parité numérique et recueil de l'avis des représentants de la collectivité

- X - COMMANDE PUBLIQUE - rapporteur : Monsieur DUTHEL

- 10.1. Approbation de la convention constitutive de groupement de commandes à intervenir avec la commune de Villefranche-sur-Saône pour la location-maintenance de photocopieurs

- XI - ADMINISTRATION GÉNÉRALE - rapporteur : Monsieur RONZIERE

- 11.1. État des travaux de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) pour l'année 2021
11.2. Délégation du Conseil communautaire au Président
11.3. Décisions du Président et du Bureau prises en application de l'article L 5211.10 du CGCT
11.4. Désignation du lieu du prochain Conseil communautaire